



ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION 2018-2-AG-R-13

Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) – M. Louis Audet

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion 2018-2-AG tenue le 21 mars 2018.

VU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 2 de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec* concernant le cheminement d'un dossier de candidature;

VU la *Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières* qui prévoit que le titre de docteur *honoris causa* est attribué à une personne extérieure à cet établissement d'une grande renommée, qui s'avère hautement représentative des valeurs éducatives de l'UQTR, et qui se signale par son apport scientifique, social, culturel, artistique ou humanitaire exceptionnel;

VU la candidature de M. Louis Audet, président et chef de la direction de COGECO inc. et COGECO COMMUNICATIONS inc., suggérée par le recteur de l'UQTR à la présidente de l'Université du Québec;

VU la résolution 2018-CA646-04.02.03-R7061 du conseil d'administration de l'UQTR, en date du 12 mars 2018, à l'effet de recommander l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'UQTR, à M. Louis Audet;

VU la recommandation de la présidente de l'Université du Québec;

Sur la proposition de M. Denis Martel,
appuyée par Mme Magda Fusaro,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à M. Louis Audet, homme d'affaires et visionnaire, pour souligner sa contribution exceptionnelle au développement des communications et des médias au sein de la société québécoise, le rayonnement de son entreprise à l'international, les liens solides et constants que l'empire COGECO entretient avec la population trifluvienne depuis plus de soixante ans et le dynamisme de son engagement social auprès de différents milieux.

ADOPTÉE

Le secrétaire général,

André G. Roy